

NAISSANCE EN FRANCE DE LA REEDUCATION PAR LE CHEVAL PUIS DE L'EQUITATION ADAPTEE

En 1966, j'exerçais les fonctions de moniteur diplômé d'état au club hippique la « CRAVACHE » à Marseille où j'enseignais l'équitation et continuais mon instruction sous les ordres du Maître DELBOS ancien écuyer du Cadre Noir de Saumur.

Un soir chez moi, après être rentré de mon travail, fatigué, je m'installais devant la télévision, je fus surpris d'assister à un match de basket où les joueurs étaient des handicapés, tous en fauteuil roulant.

Intrigué, je regardais l'émission jusqu'à la fin. Abasourdi et étonné, ces images me firent rêver que je les mettais à cheval.

Le lendemain, je fis part de ma découverte au Docteur CHRISTIAN médecin fédéral régional, à l'époque de la LIGUE DU MIDI et lui demandais de me faire connaître un handicapé physique afin de le mettre à cheval.

Le docteur CHRISTIAN fixa sur moi un regard réprobateur et me demanda si je n'en avais pas assez avec, entre autres, mes reprises de cavaliers débutants.

Néanmoins, quelques jours plus tard il me présenta une jeune femme aveugle, Kinésithérapeute, présidente d'une association de handicapés qui se dévouait en tant que cobaye pour faire part de ses impressions aux adhérents de son association.

Dans un premier temps, je fus déçu, en effet, une aveugle ne représentait pas pour moi un handicap tel que je le concevais, et n'ayant pas précisé au docteur CHRISTIAN la nature du handicap désiré, ce dernier, charitablement avait porté son dévolu sur un handicap sensoriel, sans doute pensant que les difficultés seraient bien suffisantes en évitant les handicaps physiques.

Têtu, je lui fis part de ma déception avec véhémence lui précisant que je ne refusais pas cette jeune femme, mais qu'elle ne représentait pas la finalité de ma pensée et ce que je voulais obtenir consistait à essayer de donner à un handicapé, qui n'avait aucun moyen physique, les mêmes plaisirs et ravissements que j'éprouvais moi-même sur un cheval, alors qu'il me semblait qu'un aveugle ne devait avoir que la difficulté de direction.

A ce sujet trottait déjà dans ma tête un certain nombre de solutions telles que moyens radios et diverses autres.

Je dois dire qu'à l'époque je faisais preuve d'une certaine clairvoyance au sujet des futurs cavaliers non-voyants quant à leurs aptitudes pour l'art de l'équitation par rapport aux cavaliers voyants

Ce sujet fera l'objet d'un développement plus étendu dans un autre chapitre.

En revanche, je ne faisais preuve d'aucune clairvoyance en ce qui concerne les difficultés qui m'attendaient et rapidement, je compris les regards sombres du docteur CHRISTIAN et la patience qu'il eut pour donner suite à mes diverses élucubrations.

En effet, en tant qu'homme de cheval et enseignant, je n'avais absolument aucune connaissance de près ou de loin en matière de handicaps quel qu'il soit, ignorant complètement la déontologie médicale n'ayant de connaissance que ce que prévoyait l'examen d'état en matière d'anatomie équine.

Je mis Mademoiselle CHAIX dans le milieu d'une reprise de débutants voyants sans m'en préoccuper outre mesure. Incluse dans cette reprise, elle ne m'apportait aucun souci de quelque ordre que ce soit et il fallait que je fasse un effort de temps à autre pour penser « AH OUI c'est vrai elle est non voyante. »

Le docteur CHRISTIAN me présenta finalement un handicapé physique qui correspondait à l'idée très précise de l'image de ce qui était pour moi un handicapé physique : Monsieur SITONNI, atteint par la poliomyélite à l'âge de 7 ans, un bras valide à 20% une jambe à 50% l'autre à 15 le second bras atrophié à...1% de plus il lui manquait le grand fessier gauche.

Le grand jour était arrivé, un cheval, deux aides (l'un tenant le cheval, l'autre côté hors montoir). Ma première expérience allait commencer, elle a duré 5 minutes... en effet, après avoir passé ma tête entre ses cuisses pour le soulever à la hauteur du cheval, puis après avoir passé la jambe droite au-dessus de la croupe, le buste de Monsieur SITONI s'effondrait sur l'encolure ? L'aide externe le redressait, car il ne pouvait rester assis et en équilibre sur une selle anglaise étant donné qu'il n'avait qu'un seul grand fessier. C'était aussi ma première difficulté, et de taille, qui en rétrospective, me remémorait les désapprobations du docteur CHRISTIAN à l'écoute de mes projets extravagants.

Et pourtant, mes idées rocambolesques devaient être l'amorce de la rééducation par l'équitation en FRANCE...

Et puis les grandes idées firent leurs apparitions, comme d'habitude, la nuit dans mes rêves, mon subconscient me suggéra une selle camarguaise, qui par son pommeau et son troussequin un peu élevé, allait le maintenir en équilibre avec l'aide du verrouillage mécanique de ses deux genoux lui permettant de se maintenir en équilibre et puis le travail ferait le reste, et il le fit.

J'inventais aussi des rênes qui allaient lui permettre, dans un premier temps, de diriger son cheval sans difficulté avec sa seule main valide, puis dans le temps de faire des flexions d'encolure donc des rênes d'ouverture et contraire et enfin des manipulations d'épaules.

Cette invention a consisté à fixer les deux rênes à un fer plat de la largeur de l'encolure du cheval sur lequel était soudée une petite poignée de tiroir, ce qui lui permettait, en inclinant l'extrémité droite vers la droite, d'obtenir une rêne d'ouverture, et en chantournant l'extrémité droite vers le haut, d'obtenir une rêne contraire.

Restaient à régler bien des problèmes et en premier, celui de l'impulsion qui fut réglée à l'aide d'une cravache. Au bout d'un certain nombre de mois de travail, je lui déverrouillais mécaniquement ses deux genoux et lui expliquais le mécanisme de l'impulsion et lui demandais de serrer les jambes et ceci inlassablement en lui supprimant la cravache.

Monsieur SITTONI était très courageux et très passionné et travaillait à cheval à chaque fois que nous le pouvions à raison de 5 ou 6 heures par semaines.

Le docteur CHRISTIAN l'observait très souvent et un jour me fit part de son étonnement parce que Mr SITONNI se servait manifestement de ses jambes pour impulser son cheval et que cela était impossible, même modestement, du fait de sa poliomyélite qui lui interdisait cette action, car toutes ses terminaisons nerveuses étaient inexistantes ce qu'évidemment j'ignorais complètement d'une part, ainsi que la répercussion sur les muscles d'autre part.

Ne m'attardant pas à ce qui était dans mon ignorance des choses médicales qu'un détail, je continuais à demander à Mr SITONNI de serrer les jambes pour faire avancer son cheval.

A la suite d'un rapport du Docteur CHRISTIAN à la FFE relatant ces faits, je fus convoqué à la FFE où je me retrouvais devant un nombre de médecins fédéraux régionaux qui me posèrent un grand nombre de questions relatives au rapport du docteur CHRISTIAN, donc à consonances médicales et rééducatives auxquelles j'étais bien incapable de répondre en raison de mon incompetence en ces matières.

Toutefois, j'expliquais que mon intervention se bornait à essayer de donner à une personne ne disposant pas des mêmes moyens que moi, les plaisirs équestres.

Quelques mois plus tard, la FFE me proposait un voyage d'études en Angleterre sous l'égide du Général WILSON.

Le but était de visiter un certain nombre de clubs hippiques où se pratiquait la rééducation avec des chevaux et d'anciens militaires handicapés par la dernière guerre mondiale.

Je ne me souviens plus exactement des clubs visités à cette époque, le nombre de participants à ce voyage d'études, mais je n'ai pas oublié cet autre observateur kinésithérapeute de son état qui pratiquait à Paris la rééducation par l'équitation et qui avait fait paraître dans une revue équestre de l'époque (plaisir équestre) un article me concernant et stipulant et je cite : « qu'il existait bien en Provence un moniteur d'équitation sans compétence en matière de rééducation, qui tentait une expérience sans grande importance, de rééducation avec un cheval dont les résultats étaient voués à l'échec !!! »

Nous fîmes donc le tour de l'Angleterre pour visiter un certain nombre de clubs d'équitation où montait à cheval un grand nombre d'handicapés en tout genre et surtout des victimes de la dernière guerre mondiale.

Je n'ai pas constaté dans tous ces clubs visités une quelconque recherche de rééducation, mais en Angleterre, pays de l'équitation par excellence, car la plupart des Anglais montent à cheval, donc ces anciens blessés de guerre ou non continuaient de monter à cheval par habitude et par tradition comme on pratique traditionnellement le five o'clock.

Cependant, si la plupart de ces gens faisaient des promenades ou randonnées, j'ai été fort impressionné par certains qui pratiquaient le saut d'obstacles avec des jambes complètement inertes attachées sous le ventre du cheval par des élastiques pour pas que les jambes ballottent telles des objets pendants et battant les flancs du cheval.

J'ai vu ces cavaliers passer des obstacles de 1m20 restant accrochés au dos du cheval uniquement par l'assiette, ou par je ne sais quel miracle.

En conclusion, pendant tout ce déplacement, j'ai vu un grand nombre de cavaliers blessés de guerre et handicapés divers, mais pas l'ombre d'une thérapie par l'équitation, en fait j'ai vu la même équitation que la mienne, celle du plaisir des Anglais avec des anciens cavaliers devenus par les circonstances handicapés

En rentrant en France, je fis un rapport à la FFE relatant avec précision ce que j'avais vu pendant ce circuit relatif à l'équitation de cavaliers handicapés chez les Anglais.

Je dois mentionner, que contrairement au pays anglais où les handicapés montaient à cheval sans que personne s'en préoccupe et que ce fait semblait tout à fait naturel, en revanche à la Cravache, à chaque fois qu'un fauteuil roulant se pointait au portail, tous les cavaliers adhérant au club disparaissaient comme par enchantement, et paraît-il, que la vue de ces braves gens leur était intolérable, à tel point que le président me fit part que ces derniers, se plaignaient d'une gêne « indéfinissable » du fait de mes activités.

Mais tout allait s'arranger....

En effet, monsieur Yves NAYME, responsable des jeux européens pour handicapés, préparait les jeux mondiaux para olympique et me demandait la participation de mes cavaliers handicapés ce qui serait une première pour des cavaliers.

J'acceptais donc et commençais à mettre au point la prestation de mes cavaliers

C'est à partir de ce moment que la Cravache fit passer dans les journaux locaux des articles mentionnant que le célèbre club marseillais « LA CRAVACHE » avait créé pour la première fois au club, des reprises de rééducation pour handicapés physiques qui apportaient à ces derniers, une amélioration très nette de leur condition physique et un peu de bonheur auquel ils avaient tellement droit et qu'en plus, ces derniers allaient participer aux jeux mondiaux ...

Puis je préparais une randonnée importante, tout un périple pendant les vacances de Pâques, au départ de BEAUMUGNE petit village dans les hautes Alpes. Randonnée d'une semaine.

Organisée sur le plan itinéraire avec mon ami Yves JAUME, éleveur dans ce village, qui nous louait ses chevaux, et Marcel LEANDRI, un de mes élèves qui dirigerait la randonnée à ma place.

Cette randonnée avait pour but : l'endurance, le plaisir de la randonnée et aussi un test d'exécution sans ma présence sur le plan technique, me contentant de la suivre en voiture.

Malheureusement, le temps ne fut guère clément, mais cette randonnée fut tout de même pleine d'enseignements. Un long compte rendu fut écrit par Marcel LEANDRI que vous trouverez joint.

"RANDONNEE POUR HANDICAPES"

"Par M. LEANDRI"

C'est le dimanche des rameaux, c'est aussi le premier jour des vacances de Pâques 1970, mais c'est surtout un jour pas comme les autres chez M. Yves Jaume, éleveur à Beaumugnes, hameau retiré au fond d'une petite vallée sur la commune de Saint-Julien-en-Beauchêne (Hautes Alpes)

C'est aujourd'hui en effet que sept cavaliers, venus tout exprès faire une randonnée dans la région, vont prendre contact avec leurs montures, Or, sur ces sept cavaliers cinq sont aveugles, le sixième est atteint de troubles caractériels et

le septième, frappé par la polio dans sa première enfance, peut à peine se mouvoir, muni de prothèse.

Le temps est gris, froid. La neige de l'hiver tient encore.

Les préparatifs vont bon train, cependant que la presse locale arrive pour la traditionnelle photo de groupe, ça y est tous nos gens sont à cheval. Dernière recommandation n'oubliez pas vos imperméables !...

Cette première journée, consacrée à des promenades dans les alentours immédiats de la propriété, est comme une répétition générale. Le cavalier apprend à connaître sa monture – et aussi à la reconnaître- Il met au point son équipement. Il prend confiance enfin.

Le soir, déjà, on échange les premières impressions. Tout va bien, tout est fin prêt. Danièle, cavalière chevronnée qui nous aide à guider nos handicapés, est la seule dont les fesses semblent avoir souffert jusqu'ici, cette révélation ne manque pas de déclencher une hilarité générale

"LUNDI 23 MARS"

Il pleut, hélas il pleut. Mais peu importe, c'est le grand départ tout de même, la première journée. Les imperméables ne resteront pas souvent roulés sur les troussequins de nos selles voila tout...

Pendant huit heures nous allons chevaucher sur des terrains difficiles, chemins détrempés, descentes et montées abruptes, sous bois aux branches basses, buissons parfois inextricables (le guide n'aurait-il jamais le droit de se tromper ?) Souvent aussi nous allons rencontrer des rivières grossies par les pluies, et qu'il nous faut franchir à gué. IL arrive parfois que Stephan, notre robuste Haflinger, qui a les crins très longs, mais les jambes bien courtes boive un peu la tasse. Il passe quand même, sans faire trop de manières, et son cavalier en est quitte pour vider flegmatiquement ses bottes en prenant pied sur l'autre rive

Enfin le soir à l'étape. Ouf, pas trop tôt quand même !

Un grand feu de bois nous réchauffe, sèche nos vêtements et nous forge un moral d'acier pour la journée du lendemain.

La randonnée suit son cours. Il y a toujours de la boue il pleut un peu moins, mais, il faut s'y résoudre, le soleil ne sera pas de la partie.

Nous allons, et notre route est jalonnée d'incidents, cocasses pour la plus part il est impossible de les rapporter tous , mais je ne peux m'empêcher d'en relater quelques uns.

Voilà Berthe, doyenne des juments participantes, qui dépose solennellement ses crottins matinaux dans le porte document entrouvert de Collette tenant à bout de bras sans le savoir là ou il ne fallait pas ; Eau de toilette et produits de beauté n'avaient connu un pareil voisinage.

Voilà Claude dont les prothèses semblent avoir une utilité essentiellement équestre, qui fait des chutes sensationnelles dès qu'il met pied à terre.

Voilà Denis qui a un pied enflé il boite, on s'inquiète, mais ce n'est rien, il avait simplement voulu porter trois paires de chaussettes superposées dans des bottes qui n'en demandaient pas tant.

En règle générale, la gaieté était de rigueur, et je dois dire en toute humilité-
Mea culpa – que lorsque un cavalier était de mauvaise humeur, il s'agissait rarement d'un handicapé.

Puis vint le jeudi soir retour à Beanmugnes.

Dans la grande salle voûtée de la ferme, une veillée s'improvise autour du gigantesque feu que notre ami André masseur kiné de son état, hâtivement converti en vestale attentive, nourrit d'énormes bûches qu'il va chercher seul en bas dans le cellier- escalier dangereux, porte basse, mais il a dit-il son " radar " pour remplacer la lampe électrique qui ne lui serait, et pour cause, d'aucune

utilité. On tremble pour lui, on veut l'aider, et puis on fini par si habituer. Nous avons encore beaucoup à apprendre...

Questions, remarque, critiques fusent autour de l'âtre. Et déjà des projets prennent corps ; On parle de ce retrouver cet été, et surtout de retrouver Stephan, berthe, Jocelyn, Lolita, etc (car il n'y a pas de doute chacun est persuadé d'avoir trouvé la perle en fait de monture).

"QUELQUES APERCUS TECHNIQUES"

J'aurais pris plaisir, je l'avoue, à multiplier lzs anecdotes, mais soyons sérieux et essayons de répondre d'ores et déjà à d'autre questions qui peuvent venir à l'esprit du lecteur.

Tout d'abord, qui sont ces handicapés qui viennent de parcourir un itinéraire dont les difficultés auraient pu rebuter nombre de cavaliers normaux déjà passablement entraînés ? Ce sont des élèves de Maître Rouchy, instructeur à " la Cravache " de Marseille ; Maître Rouchy se spécialise de plus en plus dans l'enseignement de l'équitation pour handicapé. Il faisait parti du voyage d'études en Angleterre dont Madame De Lubersac nous a donné une relation dans le précédent numéro de " Plaisir équestre ". Les élèves que Maître Rouchy nous a confiés travaillent avec lui en manège, certains depuis deux ans d'autre depuis trois mois seulement. Cinq ou six d'entre eux vont paraître aux jeux Mondiaux pour handicapés qui aurons lieu à Saint Etienne en juillet prochain, il faut dire que, déjà, au mois d'octobre dernier, Maître Rouchy nous avait aidé à mettre sur pied une randonnée du même ordre, mais de moindre envergure. Ce n'était alors qu'une première tentative. Ce ne fut pas un échec, de la nous est venue l'idée d'organiser une randonnée à Pâque 1970. Elle est donc la deuxième du genre et nous confirme dans notre conviction : ce qui paraissait du domaine de la pure fantaisie, il y a quelques années à peine, est une chose parfaitement possible et ne présente, en fait aucune difficulté insurmontable, loin de là.

Il suffit de travailler avec des handicapés ayant un minimum de manège, et de leur fournir les chevaux adéquate M. Jaume a mis pour cela à notre disposition un Haflinger, et des juments espagnoles pour la plupart. Elle ont le pied parfaitement sur et restent calmes en toute circonstances, sans pour cela manquer d'un certain brillant si le cavalier sait les mettre dans l'impulsion.

Le Harnachement doit être mis au point avec soin, et parfois lui aussi doit être adapté au cavalier handicapé – selle camarguaise par exemple pour un polio dont l'assiette resterait toujours précaire, si ce n'est illusoire, en selle anglaise.

En fait, et en règle en observant les précautions qui sont d'usage dans ce genre, on ne prend guère plus de risque qu'avec des cavaliers normaux.

Certains problèmes, qui nous inquiétaient un peu au départ, ont vite trouvé leur solution. Nos aveugles ont galopé sous des branches basses, il suffisait de crier “ branches ” et tous se couchaient sur leur l'encolure de leur cheval, ils ont sauté des ruisseaux, dévalé des pentes glissantes ; Quelques indications données au bon moment suffisaient largement. Pourtant l'encadrement à cheval n'était pas excessif : deux personnes pour sept cavaliers handicapés, soit neuf chevaux en tout. L'intendance suivait- péniblement quand la boue était trop profonde- en 2CV

Bien sur, l'organisation d'une telle randonnée demande un travail assez considérable, mais une randonnée pour cavaliers normaux en demande presque autant. Le cavalier handicapé est tellement attentif, tellement appliqué à exécuter ce qu'on lui commande, ou à faire ce qu'on lui a enseigné, qu'il y a parfois moins à redire quand il a sellé et bridé son cheval, que lorsque le même cheval a été confié à un fringant néophyte qui commettra cinq ou six fois de suites les mêmes erreurs, parce qu'il s'imagine que “ c'est facile ” ou que “ c'est évident ”

Je n'ai pas ici l'ambition de dresser une liste de tout ce que peut apporter une telle randonnée à des handicapés

D'abord, ils en retirent les mêmes avantages que des cavaliers normaux, c'est bien évident, leur assiette s'en trouve grandement améliorée ; ils vivent avec leur cheval qui devient ainsi un véritable compagnon, un être vivant qu'on nourrit et qu'on soigne, source à la fois de joies et d'inquiétudes. Ils mènent une vie rude, mais saine, etc...

En suite en tant qu'handicapés, ce genre d'équitation leur apporte encore beaucoup plus. Elle les intègre à un milieu social normal, avec les contacts humains élargis que cela implique. Chacun y remporte mainte petite victoire sur lui même. Tous développent leur sens de l'entraide (l'un utilise ses capacités pour suppléer aux incapacités de l'autre, et réciproquement, les résultats sont parfois surprenants)

Et finalement, surtout tous ont la sensation, qui correspond bien à une réalité, celle d'avoir porté un rude coup à leur handicap.

Peut être pour terminer, faut il ajouter que les organisateurs eux mêmes, à la fin de la randonnée, sont quelque peu extenués, mais ils ont la conviction de ne pas avoir perdu leur temps....

"M.LEANDRI".

Cette randonnée terminée, il nous restait quatre mois pour préparer les jeux Para olympiques, l'entraînement se ferait à la Cravache et au Centre Provençal d'équitation que je dirigeais en parallèle avec la Cravache où j'enseignais et recevais mon instruction à mi-temps.

L'équipe des élus pour ces jeux se composait de la façon suivante :

Un unijambiste Monsieur PAUWELS

Un poliomyélite Monsieur SITONNI

Deux handicapés mentaux

QUATRE aveugles.

Il me restait à organiser 1/ La présentation 2/ entraîner 3/prévoir le matériel et le voyage.

En ce qui concerne la présentation, je prévoyais :

Un carrousel avec	(Mr SITONNI) (Mr POWEL) 2 handicapés mentaux 4 cavaliers AVEUGLES
Une reprise de dressage	1 cavalier aveugle
Une voltige cosaque	cavaliers unijambistes (Mr POWEL)

Le Transport : une histoire invraisemblable, mais vraie qui mérite d'être contée : Il me fallait transporter 9 personnes, trouver des tentes pour loger pendant 10 Jours, les installer (pas facile avec mon équipe).

A la cravache il y avait un bar club house tenu par un gérant. J'étais très ami

avec ce dernier et lui parlais souvent de mes difficultés.

Parallèlement à tout ceci, dans mes reprises j'avais une charmante jeune fille de 16 17 ans et j'avais remarqué qu'à chacune de mes reprises deux hommes se trouvaient dans les tribunes et lorsqu'elle sortait les deux hommes étaient dehors, lorsqu'elle était au bar, ils étaient attablés, ne s'approchaient jamais d'elle ni ne lui adressaient la parole, lorsqu'elle sortait du club ils la suivaient.

Dans les premiers jours qui suivirent son inscription au club, ces deux hommes m'interpellèrent et me tinrent les propos suivants dans un fort accent corse je cite : « attention cette fille il ne faut pas y toucher elle est sacrée » je fis part de ces propos à mon ami le barman gérant du club qui me dit que le père de cette jeune fille était un important caïd du milieu marseillais.

Un matin il me rendit visite en personne et très gentiment m'invitât à prendre une consommation, me dit que sa fille était enchantée de mes cours.

Bien que je ne n'aie jamais vu ce Monsieur celui-ci me fit part, d'une façon très marquée, de l'intérêt qu'il portait pour mon travail avec les handicapés, me félicitât très chaleureusement en me disant je cite : « heureusement qu'il y a des gens comme vous » puis me serrât la main en y glissant un billet de banque (mille francs de l'époque).

Je ne l'ai jamais revu.

Quelle ne fut pas ma surprise, un jour, de recevoir un courrier à mon nom émanant du chef des services des transports municipaux.

Je me rendis donc à cette convocation et ce chef de service me tint le langage suivant je cite : « Monsieur le maire (à l'époque Gaston DEFERRE) me demande de vous prêter un car pour transporter vos handicapés à St ETIENE il vous le faut pour quand ? car, étant donné que vous sortez des Bouches-du-Rhône nous faisons concurrence aux transports en commun, il faut donc que le maire fasse un décret spécifiant son désir.et cela va demander du temps »

J'étais stupéfait, attendu que je n'avais jamais rien demandé au maire, et que ce transport était pour moi un souci majeur (entre autres)

Mon ami barman me dit que ce service rendu émanait tout simplement du caïd marseillais sans doute ému par la vue et les efforts dans le travail à cheval de mes handicapés.

Je n'étais pas au bout de mes surprises lorsque j'appris qu'une entreprise marseillaise mettait à ma disposition, pendant toute la durée des jeux olympiques, d'un camion avec chauffeur pour transporter une tente militaire de vingt personnes et tout le matériel nécessaire : selles, costumes et autres. Ce matériel militaire m'était prêté par la Légion étrangère d'Aubagne ainsi que les militaires mis à ma disposition à St Etienne pour le montage et démontage de ce matériel.

Tout cela sans que j'aie levé le petit doigt !!

Dans mon subconscient, je remerciais ce caïd au grand cœur qui m'enlevait oh combien de soucis.

Deux jours avant la date de départ, la municipalité mettait à ma disposition à la Cravache, un car (mortuaire) que quelques aides bénévoles décorèrent en inscrivant avec des lettres autocollantes la raison des jeux para olympique, les qualités des cavaliers et diverses autres argumentations.

Le car conduit par le président des cavaliers de l'aérospatial de l'époque, mit un certain temps à rallier St Etienne où les légionnaires qui devaient nous aider à monter le matériel ne sont pas venus, en conséquence de quoi, le matériel fut débarqué et le marabout militaire monté par des bénévoles à l'orée d'une forêt. Nous étions très confortables.

Le club hippique « Le PORTAIL ROUGE » eut la gentillesse de nous prêter des chevaux de rang que nous ne connaissions pas, mais chevaux et cavaliers s'adaptèrent très vite et nous commençâmes dès le lendemain, l'entraînement à raison de deux ou trois heures par jour.

Notre participation était prévue pour l'avant-dernier jour des jeux, le 7 juillet 1970 sur la carrière olympique du « PORTAIL ROUGE » à St GENEST- LERP.

En dehors de notre entraînement, notre temps libre était occupé à suivre les performances de ces 650 athlètes dans leur spécialité sportive et pendant toutes ces visites dans les différents lieux d'exhibitions nous étions constamment abasourdis, confondus devant les performances de ces corps handicapés dont le regard était pénible et souvent insoutenable.

Quelques exemples : cette ravissante jeune fille d'environ 20 ans qui était amputée d'une jambe au niveau du bassin et du bras inverse au niveau de l'épaule et qui pratiquait la natation.

Cet autre qui allongé à plat ventre sur une table roulante avec un masque à oxygène, relié à une bouteille installée sous la table. J'ignorais quel était son handicap, il pratiquait le tir au pistolet sans quitter sa position ni son masque à oxygène.

Cet autre encore, en costume trois-pièces que je prenais pour un dirigeant et que j'ai eu la surprise de voir à la piscine en maillot, amputé des deux jambes et pratiquant la natation.

Chaque jour, nous étions à la fois éblouis par leur volonté, leur joie de vivre, leur visage radieux, et souvent déconcertés et bouleversés par des visions, pour nous, souvent intolérables.

Journées fatigantes car il me fallait interpréter constamment pendant ces visites à mes cavaliers aveugles la totalité de ce que je voyais au fur et à mesure de mes propres visions pendant tout le temps que duraient les visites afin que toutes les leçons humaines que je recevais à chaque instant leur fussent également profitables.

En ce qui concerne notre entraînement qui se déroulait toujours devant un grand nombre de spectateurs, cela n'était pas non plus sans difficulté, d'abord il a fallu installer la sonorisation de la carrière. En effet, pour le déroulement de la reprise de dressage, il fallait faire que chaque lettre fut ponctuée par un signal sonore de façon, qu'à l'approche du cavalier, un son se fasse entendre pour que le cavalier exécute sa figure à l'endroit voulu.

Le service contrôle de la société NAPHTACHIMIE, dont une partie du personnel bénéficiait de mon enseignement, avait bien voulu se charger d'étudier mon projet après que je leur eu expliqué mon problème.

Les ingénieurs de ce service me firent exécuter un système qui consistait que derrière chaque lettre (12) se trouvait un petit couineur relié par un fil à un pupitre (sorte de piano où chaque touche correspondait à une lettre) un cavalier connaissant parfaitement le déroulement de la reprise faisait couiner la lettre au moment où le cavalier passait devant pour lui permettre, à cet instant précis, d'exécuter la figure de la reprise.

Monsieur Emmanuel ROLAND fit une démonstration fort honorable de la reprise N° 2.*

A l'entraînement, lorsque je donnais l'ordre de volte individuelle à gauche, l'ensemble des cavaliers l'exécutait sauf deux qui la firent à droite, mon Handicapé mental et mon sourd qui lui regardait le premier comme modèle !!!
Puis vint la démonstration de saut d'obstacle qui fut exécutée sur des chevaux de concours, aimablement prêtés par leur propriétaire à Emmanuel ROLAND (amblyope) Paul ROUSSEL (aveugle) et Jacques MARIANNI (aveugle) sur des obstacles isolés, barres sèches et oxers dont la hauteur se terminait à 1m20 .

Monsieur PAUWELS, sosie parfait de Buffalo BILL, amputé d'une jambe à hauteur du genou et appareillé avec une prothèse qui tenait par succion, faisait une démonstration de voltige cosaque et eu un incident à l'entraînement qui jeta un froid dans le public.

Son numéro consistait, son cheval étant au grand galop, à ramasser des mouchoirs à terre sa tête près du sol, (le cochon pendu) malheureusement le poids de son corps entraîna une anomalie dans sa prothèse et monsieur PAUWELS chuta sur le dos,

La prothèse imitant une jambe avec supports-chaussettes restant accrochée à l'étrier, le cheval continuant son galop, Monsieur PAUWELS en équilibre sur une jambe !!!

Le jour de la démonstration tout se passa bien.

Enfin, un repas de clôture fut offert par les Stéphanois qui invitèrent chacun un athlète au grand palais de St Etienne. Deux mille personnes prirent part aux agapes qui furent suivies d'un grand bal où dansaient les fauteuils roulants avec assis (e) sur les genoux du danseur (euse) le ou la partenaire, le tout effectuant des virevoltes endiablées, puis les béquilleux et béquilleuses qui, de temps à

autre, entremêlaient leur canne et se retrouvaient à terre immédiatement secourus par une armée de scouts qui les remettaient debout.

Ces jeux furent pour tous d'abord exaltant, leçons d'humilités, de courage, et aussi très fatigant.

Nous rentrâmes à Marseille où après quelques jours de repos, nous reprîmes nos activités à la CRAVACHE et au centre Equestre Provençal d'équitation.

Puis une autre épopée nous attendait : je reçus une invitation d'un Monsieur EVAIN qui désirait créer un centre de rééducation par l'équitation dans sa propriété, le château de MIRANDE à Sartilly petit village entre Avranches et Granville dans la Manche.

Celui-ci organisait une entrevue dans sa propriété réunissant les directeurs des IMP, IME, Hôpitaux des alentours, ainsi que des médecins, kinésithérapeutes. Monsieur EVAIN me demandait de venir faire une conférence sur le sujet devant cette assemblée.

Enthousiasmé, immédiatement je pensais, qu'en plus de cette causerie, je pouvais faire une démonstration d'équitation de handicapé moteur avec Monsieur SITONNI et sensorielle avec un ou deux cavaliers aveugles. Monsieur Evain m'avait fait part que sa propriété comprenait un manège couvert olympique et fait l'acquisition de poneys welch pour cette future association.

Un peu éberlués de tout cela, nous fîmes le voyage Marseille – Paris – Sartilly, répartis dans trois voitures. Participaient à cette aventure Messieurs Alain SARRET Cavalier de mes élèves non handicapés, SITONNI, seul handicapé physique les aveugles : Messieurs Paul ROUSSEL, JACQUES MARIANNI, Roland EMMANUEL.

Après avoir parcouru 1100 kms, nous arrivâmes à deux heures du matin devant le château, nous fûmes accueillis chaleureusement malgré l'heure matinale.

Au petit matin, visite de la propriété en compagnie du propriétaire des lieux qui nous expliquât que ce château était une résidence secondaire, destinée à une exploitation équestre qui consistait à travailler et à présenter pour la vente des chevaux de concours hippique.

Cette exploitation portait le nom de Société FURIOSO. Un cavalier palefrenier-soigneur qui habitait sur place dans une maison de fonction attenante au château, avait pour mission l'entretien de 10 chevaux appartenant en partie, à Monsieur EVAIN et en partie à des propriétaires-éleveurs.

La pratique de vente des chevaux, appartenant aux propriétaires éleveurs, était la suivante : des encarts publicitaires étaient introduits dans des revues spécialisées telles : plaisirs équestres et d'autres revues de l'époque.

Monsieur EVAIN, qui avait un fils déficient visuel, eu l'idée de mettre à disposition ses locaux équestres à une association créée par ses soins qui avait

pour nom « LES RÊNES DE LA VIE » dont la direction avait été confiée à une jeune kinésithérapeute, Mademoiselle Christine MADON.

Monsieur EVAIN était PDG d'une entreprise de recherche et de fabrication de robots. De ce fait, le manège était équipé d'appareils extrêmement modernes pour l'époque par exemple : rétroprojecteur dont l'écran était fixé sur la charpente, manège entièrement sonorisé avec ampli, magnétophone, montoir pour fauteuil roulant.

LA réunion d'information eu lieu. Le but était de définir les fonctions de l'association.

Chacun des participants avait à sa disposition un micro pour s'exprimer.

Monsieur EVAIN le fit le premier et définit avec précision pourquoi et dans quelles conditions il mettait la partie manège couvert et les poneys au nombre de dix, à la disposition de l'association.

Mademoiselle MADON, kinésithérapeute et directrice, évoquât la partie technique, ainsi que les grandes possibilités de rééducation avec un cheval et détermina son rôle de directrice.

On me demandât ensuite de communiquer les résultats de mon travail, ce que je fis en précisant que mes expériences, en ce qui concerne monsieur SITONNI, n'avait aucun caractère de rééducation, n'étant en aucun cas habilité à le faire du fait de mon statut d'enseignant sportif et de ma méconnaissance des choses médicales, mais que j'avais obtenu des résultats observés par le corps médical, donc que j'avais fait de la rééducation au même titre que monsieur JOURDAIN faisait de la prose.

On demandât à monsieur SITONNI de donner ses impressions, monsieur SITONNI, pur Marseillais, beaucoup plus habitué à jouer à la pétanque que de s'exprimer en public, impressionné par l'assemblée fut incapable de prononcer quelque chose d'intelligible, bredouilla quelques phrases avec son accent du terroir très prononcé et inimitable. Je dus lui venir en aide en interprétant les remarques qui avaient été émises par le docteur CHRISTIAN à son sujet sur le plan des résultats physiques obtenus au bout d'un certain temps d'équitation et le compte-rendu qui s'en suivit à la FFE mentionnant le rapport observé entre l'équitation et les améliorations physiques constatées.

Je dis quelques mots sur mon voyage en Angleterre et de ce que j'y avais observé.

Puis je parlais des aveugles en mentionnant que dans cette matière, il n'était évidemment en aucun cas question de rééducation, mais que leur cécité était pour eux un atout extraordinaire en matière d'équitation.

Un certain nombre d'invités me posât un grand nombre de questions.

Cette réunion fut suivie d'une démonstration à cheval. Nous avions apporté la selle camarguaise et évidemment, la démonstration de monsieur SITONNI fut la moins spectaculaire en tant qu'équitation, bien que monsieur SITONNI, qui avait du mal à marcher au pas se déplaça à cheval au pas et au trot et prouva qu'il était capable de se déplacer dans des lieux inaccessibles pour lui.

La démonstration la plus spectaculaire fut celle des aveugles très bons cavaliers. Ils montèrent des chevaux de concours, Monsieur EVAÏN lui-même, cavalier d'obstacles, fut très impressionné par le travail d'assouplissement des chevaux que je demandais à mes cavaliers, mais la curiosité était à son comble lorsque chacun d'entre eux passa, comme des professionnels, un obstacle de 1m 40.

Tout le monde fut enthousiasmé, le lendemain Monsieur EVAÏN me pressa de questions sur ma vie et me demanda si j'avais la possibilité de rester pour faire avancer les « RÊNES DE LA VIE » sur le plan technique et seconder mademoiselle MADON, ce que j'acceptais immédiatement dans l'enthousiasme à la vue de tout ce matériel, tel un enfant devant de nouveaux jouets je vivais intensément un rêve, j'allais enfin avoir des handicapés tels que je les imaginais (mais je ne m'imaginai pas en avoir autant).

Monsieur EVAÏN me logea dans une aile du château, dans une chambre vaste et confortable attenante à une salle de bain.

Christine MADON me proposa de faire le tour du département, après avoir recensé les établissements spécialisés IMP,IMPRO . Certaines maisons spécialisées dans la rééducation, suite à diverses interventions chirurgicales, articulaires, osseuses, ou autres, afin de démontrer verbalement notre projet sur le plan de la rééducation.

Nous faisons de véritables cours sur le mouvement des apophyses transverses du rachis d'un cheval, au pas, la répercussion sur le bassin et la colonne vertébrale d'un handicapé sur un cheval pour prouver l'efficacité de cette méthode (bien que nous en étions aux balbutiements)

Christine et moi-même recrutâmes en organisant des réunions de travail au château pour sensibiliser les gens pour enrôler des bénévoles, car il fallait que les poneys fussent tenus et dirigés en main.

Cela nécessitait autant de bénévoles que de chevaux et autant pour tenir les handicapés en marchant à côté du cheval donc en tout 20 bénévoles puisqu'il y avait 10 poneys.

Avec le temps et l'expérience nous nous rendîmes vite compte que la personne qui tenait le cavalier fatiguait très vite et au bout d'un quart d'heure il fallait la remplacer, les premiers temps, ils s'inter-changeaient entre le meneur de poney et celui qui tenait le cavalier, nous décidâmes d'augmenter le nombre de 5 bénévoles pour plus de confort ce qui porta le nombre à 25. Lorsque nous tournions avec les 10 poneys, chaque reprise.

Très rapidement, les cars provenant de divers établissements arrivèrent, il y eut évidemment, au début, quelques difficultés d'adaptation, et je dus, avant de

commencer les reprises, faire des séances d'essai avec les bénévoles pour les familiarisés avec les poneys : la façon de les tenir, marcher, tourner, arrêter etc Les cavaliers que je recevais étaient différents suivant les établissements, certains étaient composés que d'adultes avec des handicaps à peu près identiques, par exemple: un établissement spécialisé dans la rééducation après opération m'envoyait que des handicapés en fauteuil roulant, d'autres que des enfants avec des handicaps divers qui allaient de troubles associés aux handicaps physiques et mentaux.

Je commençais mon travail avec toujours le même objectif personnel sur le plan pédagogique, c'est-à-dire enseigner **l'équitation** en faisant de la recherche pour adapter le handicap à l'équitation.

au fur et à mesure du temps passé et du travail effectué dans les reprises, apparut la présence d'un kiné, puis d'un médecin qui assistaient à la reprise.

Les instances médicales des différents établissements organisèrent des réunions de travail auxquelles j'étais convié et qui débouchèrent sur l'organisation de réunions de synthèse une fois par mois dans chacun des établissements pour juger de la progression ou la régression de chaque handicap.

Cette action était une première étape d'observation, en fonction des exercices **d'équitation** que je demandais et qui allait déboucher sur la rééducation par l'équitation.

Nos reprises continuaient leur progression sous la surveillance de Christine MADON en tant que kiné, puis petit à petit se joignirent à Christine et à moi-même, la kiné appartenant à l'établissement qui bénéficiait de la reprise, puis le médecin et en fonction de la spécialisation de l'établissement : le chirurgien, la psychiatre, toujours une secrétaire qui prenait des notes sur les exercices que je préconisais comme travail d'équitation ce qui faisait souvent quatre ou cinq personnes autour de moi qui me gênait dans mes évolutions.

Dès le début de ces mises en selle d'handicapés de tous ordres, je me rendis vite compte qu'au fur et à mesure des difficultés, il fallait absolument trouver une adaptation du matériel d'harnachement d'une part, et d'autre part une recherche de tous les instants en ce qui concerne la variation de la pédagogie qui devait être aussi adaptée en fonction des handicaps.

La recherche, sur le plan médical, se faisait de plus en plus pressante car des résultats très positifs étaient constatés sur le plan amélioration physique et psychique chez certain, ce qui forcément, engendra une recherche du corps médical pour donner des réponses scientifiques aux résultats obtenus avec un cheval.

Les reprises se succédaient de plus en plus nombreuses jusqu'à quatre par jour et de plus, monsieur EVAÏN me demandait, en dehors de mon enseignement avec les handicapés, de travailler chaque jour en dressage quelque chevaux de la société FURIOSO qui étaient à la vente. Ce qui pour moi était une véritable récréation.

J'appris mon intégration dans un poste de l'INSEP (Institut National Supérieur Education Sportif) qui venait d'être créé à Mirande. L'INSEP à l'origine, est une institution qui ne possède aucune installation d'équitation, spécialisée dans l'éducation physique et non équestre. Cette spécialité était réservée à l'ENE (École Nationale d'Équitation) ce n'est que beaucoup plus tard qu'un poste fut créé dans l'équipe de France et qu'un écuyer du Cadre Noir de Saumur fut nommé à ce poste.

Le travail intense que je fournissais, le repos insuffisant, mon isolement, quelques ennuis familiaux dus à mon éloignement eurent finalement raison de mon état de santé physique et psychique et je dû m'éloigner à mon grand regret pour me refaire une santé physique et surtout financière.

Fin 1971, j'obtenais le poste de moniteur au château de St Pons aux Milles, proche d'Aix en Provence.

Magnifique château du XIV^{ème} siècle, transformé en hôtel-restaurant de luxe et immense propriété au-dessus du château où une carrière olympique avait été implantée devant une grande salle où furent installés, d'abord un bar puis un restaurant à l'usage des cavaliers, une écurie pouvant abriter plus de cinquante chevaux et enfin une très belle promenade dans la propriété située dans la campagne aixoise, une grange que je fis transformer plus tard en manège couvert, enfin 7 chevaux de rang dont l'entretien était confié à un palefrenier membre du personnel.

Je remplaçais un ancien écuyer du Cadre Noir qui était en poste et qui n'était pas resté alors que cet endroit était remarquable (plus tard je compris pourquoi).

Je fis de la publicité en Aix et très vite le club hippique du château de St Pons fut créé sous le nom de St Pons Equestre

En accord avec son président Monsieur Jean Claude SAUVA et fort de mon expérience des RÊNES DE LA VIE, j'entrepris les mêmes démarches qu'en Normandie et obtenais avec des établissements de Marseille des handicapés que je faisais monter certains jours de la semaine,

ce qui me permettait de donner libre cours à mes deux passions

Par l'intermédiaire d'articles dans les journaux locaux, je fus sollicité par des associations Aixoises de handicaps divers. Je décidais donc de créer ma propre association qui fut appelée l'ARC (Association rééducation par le cheval)

Une amie médecin, le docteur Claude LOEVE qui était une de mes élèves ainsi que ses deux filles, ce médecin fut très intéressée par mes travaux et voulut bien prendre en main la partie médicale pour continuer les recherches d'améliorations physiques des cavaliers handicapés.

Monsieur DUBOIS, président de l'association me suggéra d'intéresser des moniteurs d'équitation à ce travail. Je commençais donc à faire des recherches dans ce sens.

Parallèlement à ce travail, dit de rééducation, je travaillais d'arrache-pied en équitation supérieure avec mon groupe de cavaliers aveugles : Roland EMMENUEL, Paul ROUSSEL, Serge BADUEL, Jacques MARIANI qui pratiquaient l'équitation supérieure et grâce à qui, j'ai fait des découvertes importantes dans le domaine de l'exploitation des sensibilités.

Ce qui m'a permis de développer des moyens pédagogiques notamment de trouver des explications verbales pour la définition des qualifications telles que « main savane » « main moelleuse » « main douce » etc.

Avec Paul ROUSSEL et Roland EMMANUEL, en 1973 nous avons participé aux coulisses de l'exploit au club hippique du PORTAIL ROUGE à St Genest Leyre(émission de FR3) où ces deux cavaliers franchirent un oxer de 1m60 au carré.

En 1993, un nouveau CTR (Conseiller Technique Régional) fut nommé dans la région PACA en la personne de Monsieur Christian PAULEVE je fis sa connaissance rapidement car il mit son cheval dans le club où j'enseignais à cette époque.

Je lui fit part, non moins rapidement, de mes activités en matière d'équitation avec les cavaliers mal, et non-voyants, Monsieur PAULEVE fut intéressé par cette discipline et assista très souvent, puis de plus en plus souvent, à mes reprises et enfin participa à l'entraînement, puis fut tout à fait de mon avis en ce qui concerne l'équitation proprement dite, qui n'était pas chez les déficients visuels un handicap, mais un atout. Il se rendit vite compte que sur le plan équitation de base, la pédagogie que j'avais adoptée, était satisfaisante.

En revanche, s'étant lui même spécialisé et tourné entre autres, vers l'équitation d'obstacles, ces observations et recherches l'avaient fait diverger sur le plan philosophique et technique de mes propres initiatives en matière des sauts d'obstacle.

Personnellement, lorsque j'enseignais l'équilibre du cavalier à l'obstacle, je mettais un cavaletti à une lettre spécifique de la carrière et lorsque que le cavalier arrivait à cette lettre je faisais un décompte 12-10-9 etc puis j'augmentais la hauteur ainsi que la structure de l'obstacle, mais jamais le lieu de l'obstacle.

Pour la direction de mes élèves aveugles et au début de mon expérience, c'est à dire à la CRAVACHE à Marseille, en tête de reprise, je mettais un cavalier voyant avec une clochette attachée à un de ses étriers, j'employais aussi des moyens auditifs tels que couineurs et autres.

Christian supprima une grande partie de ces moyens et donna aux cavaliers non-voyants une autonomie quasiment complète à cheval grâce à ses propres observations et méthodes.

Sur le plan technique, Christian trouva des moyens de direction tout à fait exceptionnels, notamment sur des obstacles disséminés sur le terrain.

Puis L'ARAC fut créé (Association ROUCHY Aveugle Cheval) qui devint plus tard Académie ROUCHY Aveugle Cheval sous la présidence de monsieur Georges SUBIRANA toujours en activité.

Christian s'intéressa de plus en plus à l'équitation des non-voyants et du fait de sa fonction de CTR, Christian jongla avec la partie administrative et mit en place un certain nombre de projets, entre autre, celui de donner aux mal et non voyants, la possibilité et la faculté d'entrer dans les métiers du cheval, particulièrement dans celui de palefrenier-soigneur.

Une cession fut mise en place au club hippique des COLLETS ROUGES à Vitrolles.

5 cavaliers malvoyants et non voyants y participèrent et firent, comme il se doit, des stages en entreprises, c'est-à-dire, dans d'autres centres équestres.

Ces cavaliers furent présentés au Cadre Noir de Saumur où ils participèrent à un stage de palefrenier-soigneur en binôme avec les palefreniers soigneurs du Cadre, pendant trois jours.

Ce fut une expérience enrichissante surtout pour les palefreniers de l'ENE qui ont été enthousiasmés et surpris par l'adaptation rapide, la dextérité dans des écuries pas tout à fait comme les autres (deux entrées et sorties par boxe, chaîne d'évacuation du fumier)

Ces cavaliers furent reçus longuement par le Lieutenant Colonel SIEGUART chef de cabinet de l'Écuyer en chef, qui leur fit part de son étonnement, de sa surprise en ce qui concerne leur motivation, les félicitèrent pour leur travail et quelques jours plus tard, leur fit parvenir l'éloge du palefrenier écrit de sa main ;

Christian PAULEVE entreprit des stages aux COLLETS ROUGES où vinrent plusieurs cavaliers de Paris, puis il entreprit des démarches sur le plan national, se déplaça dans différentes grandes villes pour faire connaître son expérience et la mettre à disposition.

Christian PAULEVE et moi-même fûmes convoqués à des séminaires à la FFE pour participer à des travaux de mise en place de règles concernant l'équitation adaptée qui aboutirent à un diplôme fédéral d'encadrement Equi-handi.

Monsieur PAULEVE a encore beaucoup d'idées à exploiter. Mon âge avancé (85 ans) commence à mettre une certaine réticence à mes actions et à les ralentir bien que j'enseigne toujours, titulaire du poste d'instructeur aux écuries de St HUBERT à TRETTS (Provence) .

Lorsque le temps aura raison de mes activités dans ce domaine, je pense que Monsieur PAULEVE a toutes les qualités et l'expérience pour mener à bien et continuer l'œuvre que j'ai commencée en 1966.